

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

BASE DE DONNÉES
CONSULTATION

INF-5060-1

OCTOBRE 1996

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**BASE DE DONNÉES
CONSULTATION**

INF-5060-1

OCTOBRE 1996

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 96-0045

ISBN 2-550-25962-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

1 Présentation

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle permet de décrire et d'organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours *Base de données–Consultation*. La définition est fondée sur le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. Son rôle est d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Les sections de la présente définition du domaine d'examen sont semblables à celles des définitions du domaine d'examen des autres cours. Leur contenu, cependant, est particulier au présent cours.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2 Conséquences des orientations du programme en évaluation sommative

Orientations

Conséquences

Le cours *Base de donnée–Consultation* a pour but de favoriser chez l'élève l'acquisition des connaissances liées à l'utilisation de façon autonome des outils de consultation d'une base de données ou d'une banque de données.

On évaluera la capacité de l'élève à utiliser de façon autonome les fonctions de recherche, d'interrogation et de classement de l'information d'une base de données ou d'une banque de données.

Dans le programme, on privilégie une approche pragmatique et les objectifs fixés sont d'ordre pratique.

L'évaluation devra comprendre des tâches ayant pour objet de mettre en évidence les habiletés pratiques de l'élève.

Dans le programme, on vise l'utilisation immédiate, dans les programmes d'études de la formation générale et dans la vie courante, de l'outil informatique.

L'évaluation devra comprendre des tâches en rapport avec les différents programmes d'études de la formation générale des adultes ainsi qu'avec des activités significatives de la vie courante.

Dans le programme, on favorise les activités d'intégration.

L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.

Dans le programme, on tient compte des logiciels de base de données ou des banques de données les plus répandus.

Les épreuves devront pouvoir s'adapter aux différents logiciels ou être indépendantes de ceux-ci.

3 Contenu du cours aux fins de l'évaluation sommative

Notions

- Recherche d'information :
 - À l'aide d'une caractéristique;
 - À l'aide de l'opérateur relationnel *ET*;
 - À l'aide de l'opérateur relationnel *OU*;
 - À l'aide de l'opérateur *DATE*;
 - À l'aide de deux opérateurs relationnels;
 - Sélection du dernier enregistrement.

- Classement de l'information :
 - À partir d'un critère;
 - À partir de deux critères.

- Commandes de gestion :
 - Impression d'un enregistrement;
 - Impression d'une liste.

Habilités

- **Appliquer** : Utiliser une procédure ou des techniques en respectant des règles précises pour aboutir à un résultat attendu.

- **Synthétiser** : Intégrer de façon pertinente et organisée différentes habiletés et différents éléments pour définir une problématique, résoudre des problèmes ou prendre des décisions.

4 Tableau de pondération

NOTIONS	RECHERCHE D'INFORMATION	CLASSEMENT DE L'INFORMATION	COMMANDES DE GESTION
HABILETÉS	65 %	25 %	10 %
APPLIQUER 40 %	1 Sélection du dernier enregistrement 5 %	2 Un critère 10 %	4 Impression d'un enregistrement 5 %
		3 Deux critères 15 %	5 Impression d'une liste 5 %
SYNTHÉTISER 60 %	6 Une caractéristique 10 %		
	7 Opérateur relationnel <i>ET</i> 10 %		
	8 Opérateur relationnel <i>OU</i> 10 %		
	9 Opérateur relationnel <i>DATE</i> 10 %		
	10 Deux opérateurs relationnels 20%		

5 Comportements observables

Description générale

C'est à partir de la liste des comportements observables établie ci-dessous que doivent être construites les tâches de l'épreuve. Une tâche peut servir à regrouper plus d'une dimension et plus d'une habileté à la fois. L'élève doit exécuter les tâches dans un temps prédéterminé pour montrer sa maîtrise et son autonomie dans l'utilisation des fonctions de consultation d'un logiciel de base de données ou d'une banque de données.

Description des dimensions liées à l'habileté *Appliquer*

Les tâches liées à l'habileté *Appliquer* comportent des étapes prédéterminées et ont pour but de mettre en évidence des habiletés particulières.

Ainsi, l'élève doit pouvoir :

1. Sélectionner le dernier enregistrement du résultat d'une recherche ou d'un fichier de base de données.
2. Ordonner le résultat d'une recherche ou le contenu d'un fichier de base de données à partir d'un critère.
3. Ordonner le résultat d'une recherche ou le contenu d'un fichier de base de données en utilisant deux critères.
4. Imprimer sous forme de formulaire (ou de texte) un enregistrement d'une recherche.
5. Imprimer sous forme de liste le résultat d'une recherche.

Description des dimensions liées à l'habileté *Synthétiser*

L'évaluation des dimensions liées à l'habileté *Synthétiser* est centrée sur l'organisation et la détermination des stratégies de recherche. La détermination de l'ordre d'exécution des différentes étapes fait partie de cette habileté.

Ainsi, l'élève doit pouvoir :

6. Interroger une base de données ou une banque de données à partir d'un critère de sélection.
7. Interroger une base de données ou une banque de données à partir de deux critères de sélection en utilisant l'opérateur relationnel *ET*.
8. Interroger une base de données ou une banque de données à partir de deux critères de sélection en utilisant l'opérateur relationnel *OU*.
9. Interroger une base de données ou une banque de données à l'aide de l'opérateur *DATE* en utilisant les paramètres *Avant* ou *Après* d'une date précisée.
10. Interroger une base de données ou une banque de données à partir de deux opérateurs relationnels différents.

6 Justification des choix

Pondération des habiletés

Considérant que par les objectifs du cours on vise à favoriser chez l'élève l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés liées à l'utilisation des fonctions de consultation d'un logiciel de base de données ou d'une banque de données, deux habiletés ont été retenues en vue de l'évaluation sommative :

- l'habileté *Appliquer*, qui permet de vérifier l'utilisation des fonctions à partir de directives précises;
- l'habileté *Synthétiser*, qui permet de vérifier la cohérence des démarches de recherche employées dans la résolution de problèmes.

Pondération des éléments de contenu

La pondération des éléments de contenu correspond à leur importance dans le présent cours. Les éléments de contenu sont liés soit à l'habileté *Appliquer*, soit à l'habileté *Synthétiser*, selon ce qui a été jugé le plus approprié.

Répartition de la pondération

- En fonction des habiletés :
 - Habileté *Appliquer* 40 %
 - Habileté *Synthétiser* 60 %
- En fonction des notions :
 - Recherche d'information 65 %
 - Classement de l'information 25 %
 - Commandes de gestion 10 %

7 Spécification de l'épreuve

7.1 Type d'épreuve

- L'épreuve nécessaire à l'évaluation sommative est une épreuve pratique qui se déroule à la fin du cours.
- Compte tenu que les éléments de contenu sont principalement liés à la consultation et au classement de l'information, on devra fournir à l'élève les différents fichiers de base de données ou les différentes banques de données nécessaires. Pour l'évaluation, un fichier de base de données doit contenir au minimum 6 champs et 150 enregistrements.

7.2 Caractéristiques de l'épreuve

- L'épreuve comporte une ou plusieurs tâches.
- L'épreuve se déroule en une seule séance.
- L'épreuve a une durée totale d'au plus 90 minutes.
- L'usage d'un ordinateur, d'un logiciel de base de données ou d'une banque de données et d'une imprimante est nécessaire pendant l'épreuve.
- L'usage du guide d'apprentissage est interdit.
- L'usage de la fonction *aide* du logiciel est permis (si le logiciel ne comporte pas ladite fonction, l'élève peut utiliser le *Guide de référence* du manufacturier).
- L'usage d'une feuille de notes personnelles (format lettre) est permis.
- L'évaluation se fait à l'aide des mêmes outils que l'élève a utilisés durant son apprentissage.
- Le résultat des tâches doit être soit imprimé, soit sauvegardé dans un fichier sur disquette.
- La correction est effectuée à partir des impressions et, au besoin, à l'aide des fichiers de l'élève.

7.3 Exigence de réussite

- La note de passage de l'épreuve est fixée à 60 sur 100.

